Le Bulletin Printemps/Été
Le 11 juin 2025
Vol 56 No. 1

Ville de / Town of
BARKMERE

MOT DU MAIRE

Depuis un peu plus de 15 ans maintenant, j'ai le privilège d'occuper le poste de maire de notre ville de Barkmere, avec une équipe de conseillers dévoués. J'avoue que j'étais assez inquiet au début, devant succéder à tous mes prédécesseurs, avec pour mission de continuer à protéger le Lac des Écorces, de préserver la tranquillité et le caractère bucolique du village, et de veiller à ce que la nature, la forêt et les animaux sauvages continuent de dominer le paysage et nos vies. Mais en même temps, nous ne vivons pas à Barkmere uniquement pour regarder pousser les arbres. Nous voulons nous divertir, pratiquer des activités physiques, rencontrer des gens et, d'une manière générale, nous amuser. Il faut trouver un équilibre qui n'est pas toujours facile à maintenir.

Barkmere est à l'opposé de la plupart des municipalités. Elle est dédiée au « non-changement ». Les résidents veulent que les choses restent telles quelles, aussi longtemps que possible, c'est-à-dire, dans leur esprit… pour toujours. Dans un monde où tant de choses changent, évoluent et se développent constamment, arrêter le temps et maintenir le statu quo représente un défi de taille. Au fil des ans, nous avons dû apporter des changements. Nous avons dû construire un nouvel Hôtel de Ville et Centre communautaire pour remplacer l'ancien garage qui était en ruine et rempli d'amiante. Nous avons dû réaménager le débarcadère pour accueillir plus de bateaux (oui, notre population a augmenté) et remplacer les structures qui tombaient en ruine ou, comme les anciens conteneurs à ordures, qui étaient dysfonctionnelles et horribles. Nous avons dû adapter nos règlements aux exigences changeantes des trois ordres supérieurs de gouvernement.

Mais le vrai plaisir que j'éprouve est de regarder autour de moi et de constater que, dans l'ensemble, les choses n'ont pas trop changé en 15 ans. C'est un sentiment très satisfaisant.

Mon épouse Maren me disait il y a quelques semaines qu'elle n'avait pas l'impression que les choses avaient beaucoup changé depuis qu'elle était venue au lac lorsqu'elle était enfant, au début des années 1970. Cela fait plus de 50 ans de « non-changement ». En regardant les vieilles photos des années 1930 conservées au centre communautaire ou dans les archives personnelles des nombreuses familles qui ont vécu ici, et en les comparant à des photos similaires prises il y a quelques semaines, on constate que rien n'a vraiment changé depuis la fondation de la ville en 1926. Elle est simplement devenue plus belle. La forêt a repoussé et est devenue plus dense, les troncs d'arbres qui jonchaient le rivage ont disparu, et les chalets sont généralement moins visibles. C'est le résultat de 99 ans de protection.

C'est pourquoi nous devons relever les défis d'aujourd'hui afin que demain ressemble à hier. Des projets et des actions tels que l'obtention d'un statut de protection pour les terres publiques au nord-est du lac, l'occupation de ces terres par des activités à faible impact comme les sentiers naturels, la lutte contre les coupes forestières et les espèces envahissantes, l'application rigoureuse des règles de protection du littoral et, surtout, le maintien de l'existence de la ville de Barkmere, nécessitent des efforts de la part de nous tous, et pas seulement du conseil municipal et de l'administration de la ville. Mon appel s'adresse à la nouvelle génération de « Barklakers », à ceux qui grandissent ici en tant qu'enfants et jeunes adultes, et à ceux qui ont rejoint notre communauté au cours des 15 dernières années. L'avenir dépend de vous. Après 15 ans, je peux vous promettre que ce n'est pas si difficile, quand on est vraiment passionné.

Je nous souhaite à tous un excellent été rempli d'activités au soleil, dans l'eau et dans les bois. Et prenez le temps de regarder les arbres pousser...

Luc Trépanier,
Maire

Réduction des formalités administratives à Barkmere: Modifications à nos règles d'obtention de permis

Par: Stephen Lloyd

Dans le cadre de notre initiative de modernisation de nos règlements, le Conseil a voulu alléger certaines formalités administratives pour les citoyens de Barkmere. Nous savons tous à quel point 'entretenir nos propriétés à Barkmere est difficile ; nous voulions donc alléger les exigences en matière de permis pour certains de ces travaux.

En règle générale, il est conseillé de toujours vérifier auprès de notre inspectrice en bâtiment si un permis est requis pour vos projets !

Nous avons toutefois précisé les cas où vous pouvez procéder sans permis. Il est clair qu'un permis est toujours requis pour toute nouvelle construction (nouveau bâtiment principal ou «cabine à dormir », par exemple) ou pour toute amélioration, agrandissement ou rénovation de structures existantes.

Un permis de construction n'est toutefois PAS requis pour :

i) l'entretien normal (sauf les nouvelles constructions, améliorations, agrandissements ou rénovations) dont le coût est inférieur à 5 500 $;
ii) travaux de peinture ou de teinture ;
iii) changement d'une fenêtre sans en modifier la taille ni le modèle ;
iv) réparation d'une galerie, d'un balcon ou d'un quai.

Bien sûr, il y a des exceptions à ces exceptions ! Si vous créez une nouvelle chambre à coucher, si vous apportez des modifications structurelles à un bâtiment ou si vous changez les types de matériaux de construction, vous aurez toujours besoin d'un permis.

Enfin, nous avons maintenant précisé que vous n'avez PAS besoin de l'approbation du CCU pour repeindre ou modifier la finition extérieure de votre bâtiment principal ou de votre abri à bateau, à condition que la finition et la couleur soient sensiblement similaires à la couleur et à la finition actuelles.

J'espère que tout ça vous semble normal. Vous allez nous le dire, sinon!

Comme toujours, si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à consulter l'inspectrice en bâtiment.

Bonne chance pour vos projets cet été !

Stephen Lloyd,
Conseiller

Questions d'environnement

Par: Jake Chadwick

Résultats de la qualité de l'eau pour l'été 2024

Comme d'habitude, l'APLE a participé au programme annuel RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Le tableau suivant présente les résultats du programme d'analyse de la qualité de l'eau du RSVL.

Données physicochimiques - Été 2024

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2024-06-17	4,6	2,1	3,6
2024-07-21	4,6	2	4
2024-08-18	5,5	2	4,4
Moyenne estivale	**4,9**	**2**	**4**

Classement du niveau trophique - Été 2024

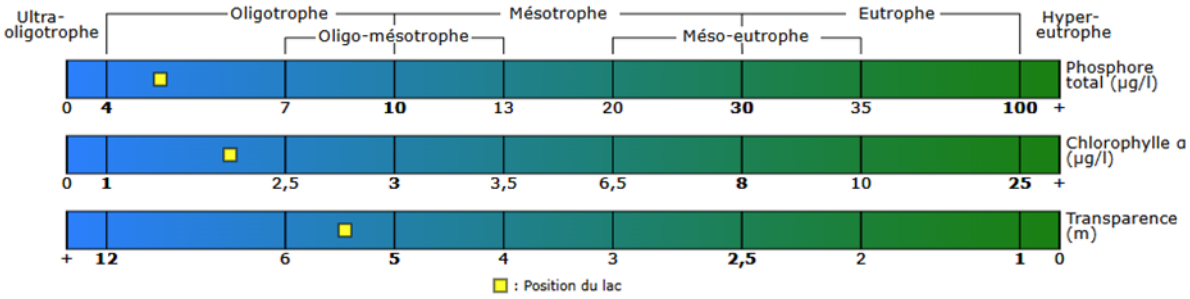

Remarquablement, les résultats physico-chimiques de 2024 sont presque identiques à ceux de 2023, à la légère exception du phosphore total qui a augmenté de 4,8 µg/l en 2023 à 4,9 µg/l en 2024. Il s'agit d'une bonne nouvelle puisque nous avions signalé une dégradation importante des données en 2023, les trois résultats s'étant déplacés vers la droite, ce qui signifie « vieillissement ». Avec ces résultats similaires, le lac reste dans la phase oligotrophe de sa durée de vie, ce qui confirme un état très sain.

En termes de transparence, le résultat moyen de 2024 était de 5,5 mètres - une amélioration de 200 cm par rapport à la moyenne de 5,3 mètres enregistrée en 2023 (rapportée par erreur comme 5,5 mètres dans le bulletin du printemps dernier - mon erreur !)

Un GRAND merci encore à Lyndsey Ackroyd pour avoir mené avec diligence les tests de transparence tout au long de l'été et à Lea Hardcastle, qui a géré les analyses d'eau pour le programme.

Suivi du benthos

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin du printemps dernier, nous avons réalisé pour la première fois un suivi du benthos au cours de l'été 2023 sous la supervision des biologistes de notre organisme de bassin versant « L'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) ». Pour rappel, l'analyse du benthos, aussi appelée analyse benthique ou surveillance benthique, consiste à étudier et à analyser les organismes benthiques, c'est-à-dire les plantes, les animaux et les micro-organismes qui vivent sur, dans ou près du fond des masses d'eau telles que les océans, les rivières, les lacs et les cours d'eau. Ces organismes, collectivement appelés benthos, comprennent un large éventail d'espèces telles que les vers, les crustacés, les mollusques et divers micro-organismes. Le benthos est un excellent indicateur de la santé environnementale des écosystèmes aquatiques. Ils sont très sensibles aux changements de qualité de l'eau et aux niveaux de pollution. L'étude de la composition et de l'abondance des communautés benthiques permet de détecter la présence de polluants et d'évaluer l'ampleur de la dégradation de l'environnement. Le plus important est de disposer de résultats sur une longue période afin de détecter cette éventuelle dégradation. Nous disposons maintenant de nos premiers résultats pour le cas de base.

Nous avons établi deux sites d'essai, l'un en amont de la prise d'eau principale dans le principal affluent du lac (site Jackrabbit), et le second dans l'affluent de Cope Bay (site Cope Bay). La méthodologie employée est très détaillée et approfondie et examine le type et la diversité des macroinvertébrés présents dans les cours d'eau ainsi qu'une mesure générale de la qualité de l'habitat dans les cours d'eau. L'habitat peut être influencé négativement par l'érosion des berges, par exemple. Enfin, une analyse statistique a été réalisée pour déterminer s'il existait une différence significative entre les deux sites.

Les conclusions résumées sont les suivantes:

1. La qualité des habitats des deux sites d'essai a été jugée « sous-optimale », la deuxième meilleure classification de l'échelle (après « optimale »). Bien que les scores soient tout juste inférieurs à la classification « optimale », les raisons possibles de ce score inférieur incluent le fait que le site Jackrabbit se trouve sous les lignes hydroélectriques avec peu de couverture arborée. Ainsi, le site de Jackrabbit a obtenu un score inférieur à celui de Cope Bay pour cette mesure.
2. Le score benthique (ISBsurvol) pour les deux sites était « bon », la catégorie la plus élevée possible. Ce score élevé indique une riche biodiversité benthique et, surtout, la présence de macroinvertébrés sensibles, ce qui témoigne d'un environnement aquatique généralement sain.
3. Dans les deux sites, il y avait une population relativement importante de macroinvertébrés qui sont très sensibles à leur environnement et donc à la pollution. Ceci confirme également la qualité très saine de l'eau.
4. Il n'y a pas de différence statistique entre les résultats des deux sites.

En conclusion, cette première série de données de base est positive et encourageante. Cependant, l'objectif principal des études continues sur le benthos est de mesurer les changements au fil du temps. Par conséquent, nos prochains tests, qui seront effectués dans deux ou trois ans, pourraient être révélateurs.

Le rapport final a été publié sur le site web de la ville et je vous encourage à le consulter.

Nous sommes également encouragés d'apprendre que la MRC établira une station permanente de surveillance du benthos dans le parc Jack Rabbit à partir de cet été. Il s'agira d'un point de référence parfait pour comparer nos résultats actuels avec ceux de ce nouveau site qui, par définition, ne sera pas perturbé par l'activité humaine.

Programme d'identification et d'élimination du myriophylle a épis

Au total, 87 plantes ont été enlevées en 2024, toutes dans la baie d'Argent, comme d'habitude. Cela représente une réduction de 77% par rapport aux 374 plantes enlevées en 2023. Bien que ces résultats soient très encourageants, il convient de rappeler que la visibilité dans la baie Silver était relativement mauvaise l'été dernier, ce qui a rendu le travail de recherche plus difficile. L'équipe de plongée a également perdu du temps en raison de l'immobilisation du ponton pendant plusieurs semaines. Malgré ces réserves, les résultats de 2024 restent les meilleurs jamais obtenus et suggèrent que nous avons le problème sous contrôle. Nous remercions encore une fois Anne Létourneau et Sylvain Miller pour leur dévouement continu à la santé de notre lac.

Jake Chadwick,
Conseiller

Échos du lac: Voix de 100 étés
Honorer l'histoire et les gens de Barkmere

Par: Kim Lamoureux

Nous sommes ravis de vous convier à une soirée spéciale "Vin & Fromage" organisée par le comité du Centenaire de Barkmere. Cet événement se tiendra samedi le 5 juillet prochain, de 17h à 19h, au Centre communautaire de l'hôtel de ville de Barkmere.

Cette rencontre conviviale marquera le lancement officiel du compte à rebours vers le 100e anniversaire de notre belle ville en 2026. Ce sera également l'occasion de vous dévoiler un aperçu des festivités que nous préparons pour cette année exceptionnelle.

Votre participation est essentielle pour façonner ensemble cette année du Centenaire. Lors de cette soirée, nous souhaitons :

1. Présenter un calendrier préliminaire des événements prévus.
2. Accueillir vos idées et suggestions pour enrichir la programmation de l'année 2026.
3. Inviter les personnes intéressées à devenir bénévoles et à s'impliquer activement dans l'organisation des célébrations.
4. Favoriser l'engagement de toute la communauté dans la création d'un Centenaire mémorable.

Nous espérons vivement vous retrouver le 5 juillet prochain pour partager ce moment important et recueillir vos précieuses contributions.

Cordialement,

Le comité du centenaire de Barkmere,

Kim Lamoureux et Stuart Jack

Qui était Albert Richard Whittall?

Par: Marc Frédette

L'année prochaine marquera le 100e anniversaire de Barkmere. Albert Richard Whittall a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de Barkmere en 1926 en la séparant de Montcalm et d'Arundel avec d'autres personnes connues comme les pères de Barkmere. Il s'agit de Herbert Joseph Silver, Christopher Healy Goulden, Seaforth Duff MacNab, Arthur Reeve et Ernest Albert Bulley. Arthur Reeve est décédé avant 1926 et a été remplacé par Thomas Stansfield Worthington.

M. Whittall a eu l'idée de protéger Barkmere et, heureusement pour nous aujourd'hui, il avait les moyens financiers de le faire. C'était un grand entrepreneur doté d'un esprit novateur qui lui a permis de bâtir sa fortune. Sans lui, il est peu probable que Barkmere serait ce que nous connaissons aujourd'hui. Sa photo est accrochée au mur du centre communautaire pour les curieux.

Selon C.L. Reeve, "*Comme ils étaient connus comme les pères de la ville, j'appellerais A. R. Whittall le père. Il mettait toujours la main à la poche pour les dépenses nécessaires, avant et après l'incorporation de la ville. Je l'ai trouvé très humain et extrêmement serviable... C'était un diamant brut, un self-made-man*" [1].

M. Whittall est né le 24 février 1864 en Angleterre et est arrivé à Montréal, au Canada, en 1882, à l'âge de 18 ans. Il travaille dans le service de fabrication de la Canada Paint Company, aujourd'hui appelée Sherwin-Williams Paint Company. Il apprend le difficile processus de fabrication des boîtes de conserve en fer, dont le couvercle en plomb est riveté sur le côté, qui est lent et exige beaucoup de main-d'œuvre.

Repérant une opportunité commerciale potentielle, M. Whittall a breveté le processus de fabrication du couvercle et de la paroi en une seule pièce. Cela rend la boite de conserve plus attrayante, réduit les coûts et le temps de production. En 1887, alors qu'il n'a que 20 ans, il quitte son emploi et crée sa société, qui sera plus tard connue sous le nom de A.R. Whittall Can Company Limited, basée à Montréal. Très occupé, il trouve néanmoins du temps pour l'amour et épouse Elizabeth Ann Williams le 8 mai 1888. En l'espace de cinq ans, la demande pour ses produits a considérablement augmenté et, en 1892, il déménage dans une nouvelle usine de 27 000 pieds carrés. Le nombre d'employés augmente considérablement. Son entreprise est considérée comme le pionnier de la fabrication de boîtes de conserve. La productivité du travail a augmenté de 1 000 %. L'entreprise est en plein essor. Il établit des relations étroites avec les agriculteurs et les producteurs de produits frais qui ont besoin de ses boîtes de conserve. Au fil des ans, il a encore amélioré la productivité en créant des équipements de fabrication ultramodernes. Cela lui permet de produire 24 heures sur 24 afin de fournir en permanence de la nourriture aux soldats en France et en Belgique. Il obtient un important contrat de guerre en 1914.

De 1890 à 1901, le couple a eu trois filles et quatre garçons. David Owen est né en 1890, Frederick Richard en 1891, Lexy « Birdie » en 1892, Edna en 1894, Eva en 1896, Frank Albert en 1898 et Ralph Lewis en 1901. Coincées par deux paires de garçons et leur amour pour le lac des Écorces, comme en témoignera plus tard Reeve, les trois sœurs semblent avoir noué une relation étroite.

Le 1er juin 1912, M. Whittall achète au maire d'Arundel, Charles J. Staniforth, une propriété du lac des Écorces pour 525 dollars et y construit le chalet familial[2]. La propriété est aujourd'hui désignée sous le nom de LDE 1861. C'était la première grande maison du lac des Écorces, suffisamment grande pour accueillir la fête de la communauté[3]. « *Ils ont beaucoup diverti les adolescents* », comme l'a rapporté M Reeve[4]. C'est aussi la première propriété à disposer d'un réservoir d'eau suffisamment grand pour les besoins quotidiens et d'une pompe à eau.

Reeve remarque la présence des sœurs : « *Je m'en souviens bien car il y avait toujours de jolies filles qui, à leur manière douce, laissaient entendre que l'eau venait à manquer* »[5].

Comprenant l'importance de l'accès au lac et souhaitant contrôler le niveau de l'eau, M. Whittall achète le barrage d'Athenase Samson le 13 septembre 1914, pour 40 dollars. La famille profite de nombreux étés jusqu'en 1916, année noire pour la famille. L'amour de sa vie, Elizabeth Ann Whittall, meurt à l'âge de 54 ans le 11 août 1916, laissant un fils adolescent, Ralph, sans mère. M. Whittall se remarie le 17 janvier 1924 avec Ellen Jane Bain. Un an plus tard, Ralph décède à l'âge de 24 ans.

Après 1919, l'APLE a commencé à travailler à l'obtention d'une charte municipale et l'un des principaux promoteurs était M. Whittall[6]. Jouant un rôle de leader, le 24 mars 1926, la ville de Barkmere est créée avec pour principaux objectifs de contrôler le niveau de l' eau et le nombre de bâtiments à construire[7]. Une décision intelligente, qui protège le lac et sa forêt tels que nous les connaissons aujourd'hui. Les documents n'indiquent pas clairement qui a payé les frais de déplacement et les frais juridiques, mais il est probable que M. Whittall a été la principale source de financement. Le coût de la constitution en société s'élevait à 1 700 dollars, endossés par M. Whittall, M. Goulden et M. Silver[8]. En outre, un prêt bancaire de 2 500 dollars a été endossé par les mêmes hommes pour la dette au prorata envers Arundel[9]. Le fait d'avoir eu affaire à des fermiers au fil des ans et d'avoir compris à quel point ils pouvaient être puissants est probablement l'une des raisons qui ont justifié l'incorporation de Barkmere en vertu de la loi sur les des cités et villes[10], par opposition au code municipal qui était axé sur les fermiers[11].

Ces relations et son expérience avec les agriculteurs ont été mises en lumière lors d'une enquête menée en 1935 sur les acteurs de l'industrie. Pour les hommes politiques, les agriculteurs représentaient plus de voix que quelques sociétés avides, et M. Whittall en a pris bonne note. La commission royale en déduit que la société A.R. Whittall Can Company jouissait d'un pouvoir oligopolistique pendant la grande dépression. Elle a attiré l'attention de la commission royale sur les écarts de prix en 1935. L'entreprise a vu son bénéfice net d'exploitation passer de 13,9 % des ventes en 1929 à 14,2 % en 1935[12]. Cette enquête s'est concentrée sur les profits élevés des grandes sociétés de mise en conserve, alors que les agriculteurs se retrouvaient avec peu de profits et un travail à forte intensité de main-d'œuvre. M. Whittall avait brillamment diversifié ses activités commerciales et était immunisé contre les prix des denrées alimentaires, ce qui n'était pas le cas des agriculteurs.

En 1926, la valeur de la propriété de M. Whittall, selon l'évaluation municipale de l'époque, s'élevait à 1 750[13] dollars, soit la valeur la plus élevée de Barkmere. Pour avoir une idée de sa richesse à cette époque, sa fille Eva s'est mariée en 1924 et, en guise de cadeau de mariage, M. Whittall lui a donné 10 000 dollars, ce qui équivaut à 200 000 dollars aujourd'hui, compte tenu uniquement de l'inflation historique. En 1926, son entreprise disposait de plus de 1,1 million de dollars d'actifs, ce qui équivaut à 314 millions de dollars aujourd'hui si l'on se base sur le taux de croissance de l'économie depuis 1926.

Au fil des ans, M. Whittall a introduit ses fils dans l'entreprise, et ceux-ci ont pris plus de responsabilités, faisant bientôt partie de l'équipe de direction. En avril 1929, la A.R. Whittall Can Company émet des actions et s'inscrit à la Bourse de Montréal en levant 1,9 million de dollars pour construire l'usine de Saint-Hyacinthe. M. Whittall émet ses actions à un prix très attrayant, choisissant magistralement le moment où le marché boursier est à son apogée. S'il avait attendu six mois, il n'aurait pas pu réunir les fonds nécessaires. L'indice Dow Jones a atteint son sommet à peu près à la même époque, avant de s'effondrer de 89 % pour toucher le fond le 8 juillet 1932. C'était la Grande Dépression. Il a fallu plus de 25 ans pour que le marché boursier retrouve son niveau record d'avant le krach. Il s'agissait d'une destruction de richesse générationnelle, mais pas pour M. Whittall. Le Barkmere Golf Club, connu aujourd'hui sous le nom d'Arundel Golf Course, a été créé pendant la Grande Dépression par MM. Goulden, Silver et Whittall.

M. Whittall avait structuré l'actionnariat de sa société de manière à ce que ses trois filles détiennent d'importants blocs d'actions. Au fil des ans, les trois sœurs ont perdu confiance dans la capacité de leurs frères à gérer l'entreprise. Une note de J.R. Hughes à M. Whittall, concernant la vente des actions de la société, résume les discussions entre les trois sœurs et leur père en avril et mai 1935 :

"Les filles, pour leur part, éprouvent la plus grande estime et la plus grande admiration pour leur père. Il a construit par sa persévérance une grande industrie prospère et elles souhaitent qu'elle reste toujours un hommage à son nom. Elles espèrent qu'il maintiendra son association active avec elle aussi longtemps qu'il en ressentira le besoin.

Ils espèrent qu'il verra sa direction future entre des mains compétentes. Son intérêt est primordial, comme toujours. Votre intérêt personnel dans l'entreprise était de première importance et les filles ont déclaré avec insistance qu'elles préféreraient perdre la totalité de leurs avoirs plutôt que de prendre des mesures qui ne seraient pas à votre avantage".

Les trois sœurs ont demandé à leur père des conseils concernant la vente de leurs actions sur le marché boursier. Elles ont envisagé de vendre des actions tout en conservant 70 000 actions pour garder le contrôle de l'entreprise. Cette option n'était pas optimale, car elle aurait exercé une trop forte pression à la vente sur le prix des actions. Au fil du temps, la Continental Can Company Inc. de New York a approché M. Whittall pour acheter 100 % de la A.R Whittall Can Company, mais celui-ci était réticent à vendre, préférant garder l'entreprise sous la direction de ses fils et sous son contrôle. Compte tenu du désir de ses trois filles de vendre, il a décidé d'envisager de vendre à la Continental Can Company. Cette décision a dû être très difficile à prendre, car l'entreprise qu'il avait bâtie a été vendue à un concurrent. Son héritage prenait fin. Cependant, il a envisagé de nombreuses options, y compris le désir de ses filles de vendre tout en veillant à ce que ses fils conservent leur emploi. Après quelques mois de réflexion et de discussions familiales, il a décidé de vendre à 8,50 dollars l'action à la Continental Can Company, ce qui représentait plus de 1,5 million de dollars pour M. Whittall et sa famille, soit l'équivalent de 567 millions de dollars aujourd'hui, en supposant que le taux de croissance de l'économie depuis 1935 soit respecté. En définitive, M. Whittall s'est constitué un patrimoine impressionnant en dollars d'aujourd'hui.

Mais par-dessus tout, M. Whittall a conservé ses valeurs fondamentales : la famille et Barkmere. En 1938, alors que M. Whittall approche des 75 ans et se sent moins énergique, c'est le moment de planifier la succession. Il avait une pensée particulière pour deux de ses filles. Le 21 juin 1938, il vend sa propriété de Barkmere pour 1 dollar à Lexy et Eva, y compris le chalet, le hangar à bateaux et la glacière.

Le 24 février 1944, M. Whittall est décédé le jour de son 80e anniversaire. Il fut le premier maire de Barkmere, du 26 avril 1926 jusqu'à son dernier jour. Le 13 juin 1949, les deux sœurs subdivisent la propriété de leur père et vendent la nouvelle partie pour 1 dollar à leur sœur Edna, connue aujourd'hui sous le nom de LDE 1921. Les trois sœurs pouvaient ainsi avoir un endroit spécial ensemble sur le lac des Écorces. Ces propriétés ont été vendues au fil des ans à de nouveaux propriétaires qui font partie de la communauté de Barkmere.

L'héritage de M. Whittall, c'est notre lac et ses magnifiques environs. Chaque fois que vous mangez de la nourriture ou que vous utilisez de la peinture d'une canne, remerciez-le pour son invention, car sans son esprit d'entreprise et sa vision, il est peu probable que Barkmere soit tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il a protégé Barkmere parce qu'elle lui tenait à cœur. Il nous incombe de perpétuer sa vision en préservant chaque parcelle de ce magnifique paradis pour les 100 prochaines années. Je vous souhaite un bel été !

Marc Frédette
Conseiller

Albert Richard Whittall

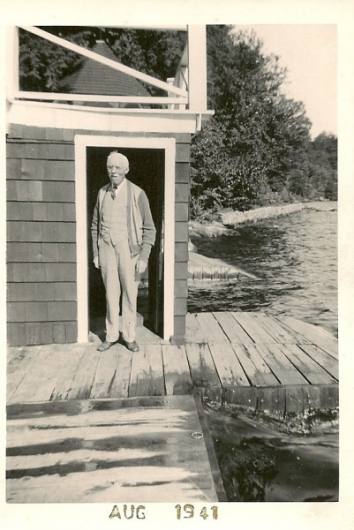

Notes:

1. C.L. Reeve, Memories of Bark Lake and What It Has Taught Me, page 19
2. Ibid, page 23
3. Ibid, page 37
4. Ibid, page 37
5. Ibid, page 11

Ibid, page 19
Loi constituant en corporation la ville de Barkmere, 1926
Ibid, page 20
Douglas A. Lloyd, History of Bark Lake and The Town of Barkmere, page 66
Ibid, page 65
C.L. Reeve, Memories of Bark Lake and What It Has Taught Me, page 11
Report of the Royal Commission on Price Spreads, 1935, page 71
Douglas A. Lloyd, History of Bark Lake and The Town of Barkmere, page 67

Débuts de saison

Par: Ken Mann

Quelle sensation formidable, le premier trajet en bateau de la saison sur le lac en route vers le chalet. Les arbres entament leur bourgeonnement. On aperçoit le premier huard (qu'arrive-t-il s'il se pointe trop tôt, lorsque la glace est encore présente sur le lac, je me le demande?), un canard ou un héron bleu, l'odeur de la nature qui s'éveille, le parfum des cèdres.

Une fois arrivé à notre quai, après la première inspection rapide, je trouve toujours un bris à réparer ou un projet à s'occuper. C'est ce que j'appelle mon ergothérapie.

Après un long hiver, retrouver les splendeurs du lac et de ce qui l'entoure, c'est le temps qui s'arrête.

Maintenant que le printemps est arrivé et que l'été approche, le lac devient plus fréquenté. Il est temps de se rappeler de vérifier la sécurité de nos embarcations à moteur : gilets de flottaison en bon état et en nombre suffisant ; feux de navigation avant et arrière fonctionnels ; pagaie et/ou ancre ; ligne d'attache flottante de 15 mètres ; lampe de poche étanche ; extincteur ; avertisseur sonore. Aussi, se rappeler de réduire la vitesse à proximité du rivage et de maintenir une distance sécuritaire des vacanciers en canot, à la voile et des baigneurs.

Pour obtenir des conseils de sécurité et les exigences relatives aux embarcations de plaisance, consultez le site web suivant. Vous y trouverez également des informations sur la façon d'obtenir ou de remplacer une carte de conducteur d'embarcation de plaisance perdue ou endommagée :

https://tc.canada.ca/guide-de-sécurité-nautique

Nous souhaitons à tous une navigation, un pagayage et une baignade en toute sécurité. N'oubliez pas qu'un petit sillage du bateau est le seul bon sillage !

Ken Mann,
Conseiller

La fierté d'être à Barkmere

Par: Marie-Hélène Lemarbre

Le week-end dernier, on est allé faire un tour en planche à pagaie, ma fille et moi. On va toujours faire un tour sur le lac, on visite nos endroits favoris. Là-bas on explore et on se baigne. En route, on aperçoit une autre flottille d'enfants qui se promène. On se rencontre, on explore. Une nous dit venez voir, c'est ici qu'il y a le nid du huard. À distance, on aperçoit le nid plein de plumes et un œuf craqué. Le petit est peut-être né. Ça va nous faire quelque chose à observer quand on verra les huards, voir si le petit est avec eux.

Les enfants continuent leur exploration, pieds nus grimpant de roche en roche.

Peu après, on a retraversé le lac et ils ont joué dehors, fait un trou de boue, couru, grimpé, mangé un snack ;) et ils ont redemandé d'aller explorer le lac. C'est à ce moment, que ça m'a frappé. Dans un contexte, où nous nous rendons de plus en plus compte de l'influence nocive des tablettes, réseaux sociaux sur nos jeunes, je regardais ces jeunes-là, de 6 à 10 ans, tous à bord de petits kayaks ou sur une planche à pagaie qui rigolaient, exploraient, tombaient à l'eau…. Bref, aucun d'entre eux sur un écran et tous voulaient retourner explorer le lac pour voir les autres trésors qui pourraient y avoir. La nature c'est puissant.

Ce que nous transmettons aux plus jeunes générations à Barkmere est tellement précieux. Dans notre train-train quotidien, on ne se rend pas compte de l'importance de la nature dans nos vies. C'est une fois rendu à l'extérieur de la ville, en pleine nature, qu'on se rend compte à quel point elle nous fait du bien. Nous avons la chance de pouvoir venir dans un lieu exceptionnel quand nous voulons, parce qu'il a été protégé par ceux avant nous et que nous protégeons à notre tour. Le week-end dernier, en observant tous ces enfants être dehors en train de jouer, d'explorer le lac, poser des questions (même sur le myriophille :)), j'ai vu la prochaine génération qui aimera (je devrais dire aime déjà) et protégera leur lac, car ils y auront grandi, ils y auront construit une multitude de souvenirs et ils auront aimé leurs moments ici, à Barklake. Je me répète ici et j'assume ;): « On protège ce que l'on aime. » Or, il y a toute une jeune génération qui aime leur lac, ça promet!

Alors, cet été amusez-vous, sortez dehors et explorer votre lac et sa nature environnante. Partez en randonnée découvrir la forêt. Faites un feu camp et observez les étoiles. Allez marcher à l'île Goulden. Faites une expédition de planche à pagaie sur le lac. Amenez les petits comme les grands, parce que ça fait du bien à tout le monde et surtout ça leur fait découvrir la beauté de notre Barklake.

Bon été à tous!

Marie-Hélène Lemarbre,
Conseillère

Mot de l'inspectrice

Par: Annie Larocque

`

Bonne saison à tous!

Mesures de sécurités

Un guide de mesures de sécurités a été créé afin que l'ensemble des résidents de Barkmere connaissent certaines mesures de préventions et des modes de communications avec la ville de Barkmere en cas d'urgence.

Le guide est disponible sur notre site internet ou en cliquant sur **ce lien.** Vous y trouvez notamment la carte des adresses du lac incluant les endroits où sont installées les pompes à incendie et les défibrillateurs.
Vous y trouverez également la procédure pour le fonctionnement des pompes à incendie, la liste de la trousse d'urgence 72 H fournie par la Croix-Rouge ainsi que le guide de sécurité nautique de Transport Canada.

Je vous invite à les consulter et à être bien préparé en cas d'urgence.

Notez que nous avons procédé à l'installation des adresses réfléchissantes sur les quais ou abri à bateau. Il est donc important de les conserver pour des raisons de sécurité.

Une formation RCR/DEA (défibrillateur), premiers soins (pansements/bandages) et allergies sévères d'une durée de 8h aura lieu le 21 juin prochain. À la fin de la formation une carte valide pour 3 ans sera émise aux participants. Si vous êtes intéressé veuillez nous contacter afin de réserver votre place.

Protection des rives

Je profite de l'occasion du bulletin afin d'effectuer un rappel concernant certains éléments relatifs à la protection des rives et contenus à la réglementation d'urbanisme.

Ces dispositions démontrent notre souci de la protection des rives du Lac des Écorces, de la qualité de l'eau et du milieu aquatique.

Les lacs et les cours d'eau sont des écosystèmes complexes et fragiles et nous devons tous participer à assurer le maintien de cette qualité de l'eau du Lac des Écorces qui fait notre richesse.

Afin d'assurer le maintien de la rive d'un lac ou d'un cours d'eau, les travaux d'aménagement ou d'entretien visant le contrôle de la végétation telle la tonte de gazon et le débroussaillage sont interdits à l'intérieur des quinze mètres de la rive. Les végétaux retiennent et éliminent les polluants des eaux de ruissèlements avant qu'ils n'atteignent le lac. Attendez-vous à recevoir notre visite et notez que des amendes sont prévues pour les contrevenants.

Nous vous rappelons également les éléments suivants:

- Limiter la vitesse en bateau pour éviter les vagues qui causent l'érosion des berges en particulier dans la zone de 30 mètres du rivage. La vitesse dans les zones peu profondes, remet en suspension dans l'eau les éléments nutritifs favorisant la croissance des algues et plantes aquatiques;
- Utiliser des produits de lavage sans phosphate dans votre chalet;
- Ne jamais se laver dans le lac;
- Laver toutes les embarcations afin d'assurer la protection des plans d'eau. Une source de contamination par des espèces étrangères est reliée aux déplacements d'embarcations d'un plan d'eau à l'autre;
- Ne pas installer de pots de fleurs sur les quais ou sur la rive. L'engrais provoque les mêmes dommages pour le lac que les éléments nutritifs venant de plusieurs fosses septiques versées dans l'eau.

Éclairage extérieur

De plus, je vous rappelle certaines dispositions concernant l'éclairage suivantes :

- Aucun luminaire extérieur fixé à un abri à bateau ou à un quai n'est autorisé;
- À l'intérieur d'une bande de cinq mètres de la rive, aucun luminaire au sol ou autre dispositif d'éclairage extérieur n'est autorisé;
- Pour des questions de sécurité, un quai et un radeau doit être muni d'une bande réfléchissante sur au moins deux de ses côtés.

Permis et certificats d'autorisations

Finalement, je vous invite à vous informer auprès de moi si vous avez besoin d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation et quels sont les documents à joindre à votre demande.

Il me fera plaisir de répondre à vos questions et de vous aider dans vos projets!

Annie Larocque,
Inspectrice

INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE

HEURES D'OUVERTURE

Du 11 juin à Octobre
Ouvert à chaque jour de 8h30 à 16h30

Maire:	819-681-3374, poste 5100	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe:	819-681-3374, poste 5101	dg@barkmere.ca
Finances:	819-681-3374 , poste 5102	finance@barkmere.ca
Communications:	819-681-3374 , poste 5102	communications@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374 , poste 5103	inspecteur@barkmere.ca